

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), J DAUMAS (proc de K ESSAYAR), C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de M ALLAMEL et E ROCHE), I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de A BEL), J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER et B TEYSSIER), P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, C PASTRE, G SAUCLES, R MOULIN, P DUPONT, M GUYON, G ANTHONY, P CORTIAL, Ph ROUX, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, A ROUSSET B SOUCHE (proc de F CHASSON et M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 37

Procurations : 10

Votants : 47

Absents : 5

Date de convocation : 30/11/2021

Secrétaire de séance : JL ARNAUD

Absents : D BERAL, J LAFFONT, M CHAZE, V VANDUYNSLAGER et A CHARROUD.

En présence des suppléants non votants : B GUSELLA et O BOISSIN.

Objet : Auto Réhabilitation Accompagnée : Convention de partenariat avec la commune d'Aubenas et les Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes 2022-2024 .

Le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de l'avenant n°3 à l'OPAH-RU approuvé par le conseil communautaire en date du 5 décembre 2017, un volet auto-réhabilitation accompagnée (ARA) a été inclus en 2018.

Deux actions d'Auto-Réhabilitation Accompagnée ont ainsi pu être déployées à titre expérimental en 2018 avec l'association des Compagnons Bâisseurs Rhône Alpes (CBRA), en lien aussi avec la commune d'Aubenas.

Le repérage de nombreuses situations (via les visites, animations, permanences OPAH-RU...) pouvant potentiellement bénéficier d'une action d'ARA, a permis de démontrer l'opportunité d'une intervention des Compagnons Bâisseurs à plus long terme sur le territoire, non seulement en secteur prioritaire mais aussi en secteur diffus.

Ainsi il avait été proposé de poursuivre le déploiement de ces 2 actions (territoriale et diffus) sur la période 2019 / 2021 avec pour objectif le déploiement d'un dispositif mobile type « Bricobus » sur le territoire de la Communauté de Communes, mais aussi sur la ville de Privas sur laquelle Ardèche Habitat avait témoigné de son intérêt pour une telle démarche.

Au cours de ces 3 années de mise en œuvre, le Bricobus a permis de :

- Réaliser plus d'une vingtaine de chantiers en ARA, de nombreux dépannages pédagogiques, sécuriser des installations en lien avec le volet Lutte contre l'Habitat Indigne, réaliser des chantiers collectifs pour mobiliser des bénévoles (Sam'sap, aménagement des locaux de l'association de parents d'élèves de l'école St Martin à Vals les Bains ...)
- Sensibiliser le public (réunions publiques avec les communes, théâtre participatif, travail avec le centre social au fil de l'eau, participation auprès de la mission locale, semaine bleue...)
- Transmettre des conseils et des gestes techniques

- Stimuler les réalisations en définissant ensemble un projet adapté réalisable
- Mettre à disposition des outils (outilthèque) et encadrer les travaux
- Organiser la participation des habitant-e-s et de leur réseau familial et amical
- Mobiliser des bénévoles et des services civiques des Compagnons Bâisseurs
- Créer un réseau partenarial autour des situations individuelles
- Mobiliser de nombreux partenaires financiers publics et privés (Région, Département, Leader, Caf, CCBA, commune d'Aubenas, CAPCA, Ardèche Habitat, Contrat de Ville, Fondation MACIF, Fondation Vinci, Fondation Abbé Pierre, Fondation La France s'Engage, Fondation Castorama, et la caisse de retraite complémentaire Malakoff Mederic Humanis)

Au vu de l'intérêt de cet outil complémentaire à l'OPAH-RU et répondant de manière simple, rapide et efficace aux besoins des habitants, il est proposé de renouveler le conventionnement avec les CBRA et la commune d'Aubenas pour une nouvelle période triennale. Le budget alloué serait de 12 000 € / an, budget par ailleurs intégré à l'action 1 du PLH 2022-2027 de la CCBA, à savoir « Se doter d'une stratégie généraliste à l'échelle intercommunale en matière d'amélioration du parc privé et de lutte contre l'habitat indigne ».

La convention ci-annexée définit ainsi les modalités de collaboration entre la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, la commune d'Aubenas et les Compagnons Bâisseurs Rhône Alpes pour le fonctionnement du Bricobus pour la période 2022-2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver la participation de la Communauté de Communes à hauteur de 12 000 € annuel pour la mise en œuvre du volet Auto Réhabilitation Accompagnée dans le cadre de l'OPAH-RU sur la période 2022-2024 ;
- D'autoriser le Président à signer la convention ci-annexée avec les Compagnons Bâisseurs Rhône Alpes et la commune d'Aubenas.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 8 Décembre 2021
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20211207-DEL07122021-12-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021